

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2021

A la Grande salle du quartier de Prélaz, à Lausanne.

La séance débute à 18 h

1. Accueil, liste de présence

Personnes présentes : Bernath Camille, Devalloné Dinbali Caroline, Duvoisin Françoise, Duvoisin Jean-Jacques, Guignard Liliane, Mühlheim Christian, Progin Gérald, Rusca Elena, Ziegler Geneviève,

Personnes excusées : Paquier Aurore, Payot David, Roux Martine, Gelot Moïra, Da Cruz Gaëtan

M. Gérald Progin accueille Mme Caroline Devalloné Dinbali, enseignante à Prélaz qui fera le lien entre la commission de rédaction élargie et le corp enseignant du collège de Prélaz. Comme elle a été élue au Conseil communal, elle ne pourra pas participer à la prochaine séance de la commission de rédaction élargie du 31 août, les séances du Conseil se déroulant un mardi/deux

Mme Elena Rusca, elle, est intéressée à faire partie de la commission de rédaction. Elle est journaliste de métier et nouvelle dans le quartier. Nous remercions d'ores et déjà Caroline et Elena pour leur engagement.

2. Rapport d'activité du Président de l'Association « Journal de Prélaz-Valency »

Il énumère les activités pour l'année de l'association, soit :

- 3 numéros du Journal, en mai, septembre et décembre. Les 2 premiers comptaient 12 pages et le 3ème 16 pages, la matière proposée par les contributeurs réguliers – CVE de Valency (Aurore Paquier), Centre socioculturel de Prélaz-Valency (Gaëtan Da Cruz), Fondation Clémence (Odile Mottaz), Sirius (pas de représentant en 2020) Pour le dernier numéro de l'année, nous avons changé de papier passant d'un papier type journal à un papier couché type magazine. Ce changement améliore notamment la qualité des photos en nous coûtant un tout peu moins cher. Le tirage papier est resté stable à 800 exemplaires – 700 pour le dernier. En effet, le covid nous a empêché de distribuer notre journal plus largement, en particulier dans les cafés-restaurants. Cette différence de tirage n'a que peu d'influence sur le prix de l'impression.
- La démission de Samira Ben Mansour, en automne, de la commission de rédaction. Il la remercie de nous avoir rejoint et surtout d'avoir créé le site internet du journal et le compte Facebook. Suite à son départ, Gérald a repris la mise en ligne du journal, la gestion du site internet et du compte Facebook. Christian, s'occupe de l'envoi sous forme de Newsletter. Le site internet est régulièrement mis à jour ainsi que le compte Facebook.

- Le comité de rédaction se réunit, en principe 2 fois par numéro et s'occupe de proposer un thème à la commission de rédaction élargie, de donner des idées sur les personnes ou structures à rencontrer pour interviews, d'effectuer certaines de ces interviews, de planifier la parution, de corriger les textes, de mettre en pages le journal pour l'impression et la mise en ligne et de gérer les aspects administratifs.
- Le comité élargi, composé des contributeurs réguliers se réunit, lui, 1 fois par parution pour évaluer le numéro paru, discuter de la proposition de thème choisi – et, en général de l'accepter ! – puis de proposer des articles ou des interviews sur ledit thème.
- Dans le concept de départ, nous avons choisi de fonctionner par thème. Ce choix nous permettait de donner un cadre rédactionnel au Journal évitant notamment des articles trop axés sur une institution. Nous sommes, pour l'instant, satisfaits de ce fonctionnement qui répond aux objectifs posés à la création du Journal. Une certaine souplesse est toutefois de mise pour pouvoir présenter des articles sur la vie du quartier ou, cas échéant, sur une réflexion d'un ou de plusieurs habitants.
- Le journal est envoyé à 328 adresses mail. Dans les derniers chiffres que nous avons relevé (avril 2021), près de 50 % des personnes le recevant l'ouvrent ce qui semble beaucoup selon les spécialistes ; 16 % cliquent sur une page. Le site internet compte 120 visites, 91 % des visiteurs ont cliqué sur un article et 73 % sont des nouveaux visiteurs. La page Facebook a une centaine d'amis – nous espérons l'augmenter... En moyenne, lors de l'envoi du journal, nous touchons environ 150 personnes en provoquant une quinzaine d'interactions et quelques maigres « J'aime ».
- En fin d'année, Gérald a élaboré un dossier de recherches de fonds et interpellé, le secrétariat Enfance Jeunesse et Quartiers par sa secrétaire générale, Estelle Papaux et par le Municipal David Payot. Sur le principe, la réponse a été négative. Finalement, nous avons tout de même reçu le montant de Fr. 4000,-. Par contre, la Loterie romande n'est pas entrée en matière. Au début 2021, le président a interpellé la Fondation Leenaards et le Fonds culturel Migros. Les 2 sont entrés en matière pour étudier notre dossier et, comme nous l'avons mentionné en introduction de notre AG, nous avons le grand plaisir de pouvoir assurer notre publication jusqu'en fin 2023 grâce à l'appui financier de la Fondation Leenaards à hauteur de Fr. 9000,-. Nous avons aussi eu la très bonne nouvelle d'un soutien de la Fondation Clémence qui nous a versé Fr. 1000,-.

3. Etat des comptes et rapport des vérificateurs des comptes et décharge des vérificateurs

Mme Geneviève Ziegler nous présente le compte de pertes et profits et le bilan pour l'années 2020. Le capital se montait au 01.01.2020 à Fr. 9'425,55. Durant l'année Fr. 6'820,65 ont été dépensés pour l'impression du journal, les frais de secrétariat et d'envoi. Le capital au 31 décembre 2020 se monte dès lors à Fr. 4'604,90. Les cotisations atteignent Fr. 160,-.

M. Jean-Jacques Duvoisin, au nom des vérificateurs des comptes, nous fait part de leur rapport. Les commentaires suivants sont à relever :

1. Les heures et les frais de secrétariat sont comptabilisées en bloc, sans qu'il ne soit possible de chiffrer le travail effectué et les frais engendrés. Il serait dès lors judicieux de séparer les montants relatifs aux fournitures et ceux liés aux frais de personnel.
2. Les impressions de 4 numéros s'élèvent à Fr. 4'236,85, soit le 61 % du total des charges. Chaque tirage représente 800 exemplaires dont 100 sont envoyés par la poste. Chaque exemplaire représente un coût unitaire de Fr. 1,32. Il serait intéressant d'étudier les coûts globaux pour des tirages moins importants.

3. Il relève que la présentation actuelle ne permet pas de chiffrer précisément les charges et les profits, ce qui rend l'établissement d'un budget compliqué. Il rappelle que lors de l'AG précédente, il avait proposé d'établir un plan comptable. Les vérificateurs se tiennent à disposition pour aider à l'établissement de celui-ci.

Mme Liliane Guignard précise encore que l'association devrait remplir une déclaration fiscale, même si cela n'aurait aucune incidence financière.

M. Gérald Progin se demande si certaines modifications demandées par les vérificateurs ne vont pas créer une « usine à gaz » pour une association aussi petite que la nôtre dans laquelle les comptes présentés lui paraissent facilement lisibles et transparents. Il lui est répondu que lesdites modifications ne nécessitent pas un travail supplémentaire ni de programme informatique spécifique. Il précise aussi que, dans un 1^{er} devis, l'imprimerie Sprint avait calculé le coût d'un tirage de 500 exemplaires et que la différence avec les 7 ou 800 actuels n'est pas très importante – une centaine de francs selon son souvenir.

M. Christian Mühlheim pose une question au sujet des frais de la Banque Alternative Suisse se montant à environ Fr. 15,- par trimestre. Il lui est répondu que cet établissement a été choisi car il est plus éthique que les autres, et que, tant le président que la responsable des comptes sont déjà clients de cet établissement, ce qui facilite les opérations.

Sous réserve d'avoir eu accès à tous les documents, les vérificateurs proposent d'adopter le compte pertes et profits et le bilan tels que présentés. Tous les deux sont chaleureusement remerciés par les personnes présentes et les comptes adoptés à l'unanimité. Ils acceptent un renouvellement de leur mandat pour un an.

4. Suite de la publication : nombre de parutions annuelles, fonctionnement des comités de rédaction, financement, etc.

- Pour éviter le gaspillage, plusieurs scénarii seront évalués pour diminuer la quantité de version papier imprimée selon leur prix au numéro.
- Mme Caroline Devalloné Dinbali propose de distribuer des versions papier directement dans les casiers des enseignants du Collège de Prélaz. Elle estime avoir besoin de 50 exemplaires environ. Le Centre socioculturel, lui, en distribue moins de 50.
- Le thème du prochain numéro sera la nourriture et l'alimentation. Si des idées de thèmes venaient à manquer, on pourra toujours faire un numéro « fourre-tout ». L'idée du thème avait été choisi en son temps pour que les différentes institutions ne parlent pas d'elles, mais de leurs activités.

5. Divers et propositions individuelles

L'Association a reçu le 22 juin 2021, par l'entremise de M. Léo Cerone, représentant le collectif des usagers et usagères de la Valencienne, une demande pour le versement des Fr. 2000,- qui avaient été placés sous notre responsabilité dans l'attente de la réalisation d'un four à pain par l'Association de la Valencienne Terrains collectifs. Dite association a été récemment dissoute et un four à pain aurait été réalisé sans les autorisations nécessaires ne soient demandées à la Ville. Selon l'un des membres de notre Association, un collectif n'a aucune forme juridique reconnue. Dès lors, après discussion entre

les personnes présentes, il ne sera pas donné suite à cette demande et un courrier de notre Association sera adressé aux Autorités communales pour les en informer.

La séance est levée à 19 h 15.

Pour l'Association du journal de Prélaz-Valency

Le Président

Le secrétaire

Gérald Progin

Christian Mühlheim